

CHRONIQUE HISTORIQUE

Lieux d'Assistance et d'Hospitalité au Moyen Âge

MOTS CLÉS : ASSISTANCE. HOSPITALITÉ. MOYEN ÂGE. ARTICLE HISTORIQUE

Places of assistance and hospitality in the Middle Age

KEY-WORDS: ASSISTANCE. HOSPITALITY. MIDDLE AGE. HISTORICAL ARTICLE

Jean-François CORDIER *

L'auteur déclare n'avoir aucun lien d'intérêt en relation avec le contenu de cet article.

RÉSUMÉ

L'assistance et l'hospitalité, en France au Moyen Âge, ont conduit à la fondation des Maisons-Dieu, Hôtels-Dieu, et autres hôpitaux dédiés principalement aux pauvres, aux malades, et aux pèlerins.

Presque toutes les petites Maisons-Dieu de village en Bourgogne ont disparu, alors que les Hôtels-Dieu de Beaune et de Tonnerre restent les témoins de vastes établissements dédiés aux malades, pauvres ou riches. Les hôpitaux de Paris, au premier rang desquels le grand Hôtel-Dieu, accueillait des nombres considérables de gens de toute sorte. La personnalité emblématique du roi Louis IX est illustrée par sa fondation d'un hôpital pour les aveugles, et de plusieurs Maisons-Dieu. Sur le chemin de pèlerinage pour Compostelle au départ du Puy, la cloche de l'église d'Aubrac, sur un plateau élevé, appelait sans discontinuer les voyageurs égarés dans le froid et la tempête, pour les accueillir.

Par-delà leur témoignage historique millénaire, l'assistance et l'hospitalité demeurent des valeurs pérennes et non révolues.

* Membre de l'Académie nationale de médecine

Tirés à part : Professeur Jean-François CORDIER. Université Claude Bernard Lyon 1, UFR Lyon Est, 69373 Lyon Cedex 08 ; e-mail : jfcordier.jfc@gmail.com

Article reçu le 22 juin 2018 et accepté le 25 juin 2018

SUMMARY

Assistance and hospitality, in France in the Middle Age, led to the foundation of God's houses, God's hostels, and other hospitals dedicated mainly to the poor, the sick, and the pilgrims.

Almost all the small God's houses of village in Burgundy have disappeared, whereas the God's hostels of Beaune and of Tonnerre remain the proofs of vast charitable institutions dedicated to the sick, poor or rich. The hospitals in Paris, especially the big God's hostel received large numbers of people of all sorts. The emblematic personality of the king Louis IX was celebrated by its foundation of a hospital for the blind, and several God's houses. On the way to Compostela from Le Puy, the bell of the church of Aubrac, on a high plateau, called without interruption the travelers lost in the cold and storm to receive them.

Beyond their historical and millennial testimony, assistance and hospitality remain perennial and not yet completed values.

L'assistance et l'hospitalité transcendent les civilisations, et ces valeurs ont conduit, au Moyen Âge, en France, à la fondation des lieux de charité qu'étaient les Maisons-Dieu, les Hôtels-Dieu, et les hôpitaux. C'est aux pauvres, aux malades, et aux pèlerins qu'ils furent dédiés, à une époque où les soins médicaux étaient limités et peu efficaces. Cette chronique, restreinte à la période allant de l'An mille à la fin du Moyen Âge — traditionnellement définie par la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, ou la découverte de l'Amérique en 1492 — décline les réalités d'une époque dont la mémoire reste utile à la nôtre.

LES PAUVRES, LES MALADES, LES PÈLERINS

C'est principalement à Michel Mollat [1] que l'on doit un regard à la fois cruel et bienveillant sur les pauvres, « des êtres sans archives et sans visage, muets ». Il distingue le pauvre rural, généralement méprisé, mais familier, connu, assisté des siens, et le pauvre urbain du monde dissident des exclus (délinquants, errants de toutes sortes, prostituées), qui devient un être anonyme, souvent vagabond, sans autre secours que la communauté d'un destin marginal. Le pauvre ne mange pas de viande et ne boit pas de vin. Infirmes, aveugles, boiteux, toujours pieds nus, ses vêtements sont sombres et leurs couleurs tristes (brun, grisâtre). Ses attitudes sont celles de l'inutilité, de l'indignité, de la culpabilité. Le pauvre est un errant, un vagabond qui demeure partout mais n'a pas de maison (ou une « meson de rien », un taudis). À sa mort, il ne laisse rien.

Le rôle d'arrêrages de 1430 à Lyon est instructif à cet égard : ce n'est qu'une litanie de pauvres et pauvresses dont beaucoup avaient pourtant un métier (plus d'une vingtaine de métiers différents sont cités), et dont la conclusion à leur mort se solde le plus souvent par « mort et n'a laissé nulz bien ». Les autres sont des « pauvres gens vilz qui vivent des ausmones », qui n'ont « rien que le corps », pour qui l'on ne « trouve rien de quoy on puisse les faire payer », qui sont « impuissants de

vieillesse » [2]. Les maladies qui les frappent ne sont que rarement précisées. Les épidémies qui entraînent une forte mortalité sont désignées sous le terme générique de « peste », dont la véritable peste (bubonique, pneumonique, septicémique). La lèpre (ladrerie) qui conduit à la relégation des lépreux dans une léproserie (maladriere) située au-delà des remparts des villes, et à distance des villages, n'est pas envisagée ici.

La motivation des pèlerins du Moyen Âge est variable et pas uniquement pénitentielle, et les conduit à des déplacements lointains, le plus souvent à pied. Le principal pèlerinage au départ de France est celui qui conduit à Saint-Jacques de Compostelle (le Mont Saint-Michel est aussi un lieu de pèlerinage très fréquenté). Les pèlerins forment des bandes joyeuses de marcheurs jeunes et curieux, qui découvrent des lieux nouveaux, et les églises et cathédrales romanes et gothiques de construction récente.

MAISONS-DIEU ET HÔTELS-DIEU EN BOURGOGNE

LA MAISON-DIEU DE GIVRY

Le clocher roman intact de la Maison-Dieu ¹ se détache sur le ciel. La chapelle, placée sous le vocable de Notre-Dame de Pitié, a conservé son abside semi-circulaire en cul de four, et sa partie centrale voûtée en plein-cintre. Il semble que le bâtiment était autrefois à deux étages (dans les Maisons-Dieu, les hôtes logeaient généralement en bas, le maître et le personnel en haut). De plan carré, le clocher est couvert d'une toiture en bâtière, en laves (comme la couverture de l'abside). Une villa préexistant à ce bâtiment était connue autrefois sous le nom de *Deus adjuva me* (Dieu aide moi) [3, 4].

La plus ancienne charte qui mentionne la Maison-Dieu date de 1233 : Huguette, dame d'Epoisses et de Givry, donne à la Maison-Dieu et aux frères qui y servent Dieu le plein usage du bois mort et vif de sa forêt [5]. Guillaume de Dracy, chevalier, fait don de tous ses droits aux foires de Chalon (1256). Gaudin, chevalier, fait don à Hugues, recteur de la Maison-Dieu, de tout ce qu'il possède dans les villages voisins. Thibaud, évêque de Chalon, fait aussi un legs à la Maison-Dieu (1264). D'autres donations, plus modestes, comportent vin, froment, pain de froment ou de seigle, fèves ; draps, couvertures, bureau. Le curé fait don de 20 paires de souliers, et de 25 aunes de bureau. Un autre don permet de doter 20 filles pauvres. Hugues de la Maçonnière, dans son testament avant de partir en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle (1254), lègue cinq sous d'or à la Maison-Dieu [6]. Beaucoup d'habitants du village de Givry choisissent d'être inhumés au cimetière de la Maison-Dieu à laquelle ils font un legs par testament [4].

¹ Au Moyen Âge, le rapport d'appartenance ne nécessite pas de préposition : ainsi on dit Hôtel-Dieu et non Hôtel de Dieu.

LA FORÊT MÉDIÉVALE

L'usage du bois mort et vif donné à la Maison-Dieu de Givry est précieux. La forêt joue en effet un rôle considérable au Moyen Âge, fournissant du bois de deux types : le bois mort (sec sur pied, ou chu) qui est utilisé pour le chauffage (domestique, ou celui des fours banaux et des ateliers), et le bois vif qui sert à la construction (poutres, solives). Le chêne sert aussi à la construction de chars, charrettes, et tonneaux. La vaisselle et les sabots sont le plus souvent en hêtre ou en bouleau.

Une autre utilité, majeure, de la forêt est d'y faire paître les porcs (panage). Le porc médiéval est un animal de la forêt (les sangliers se sont souvent accouplés avec la truie domestique, car ils sont conspécifiques et interféconds) [7]. Il fournit, au Moyen Âge, une part majeure de l'alimentation carnée. La glandée des porcs, friands des glands du chêne (et accessoirement des faines du hêtre) permet de nourrir des troupeaux nombreux. L'importance du porc est attestée par la place qui lui a été accordée dans l'imagerie médiévale : sur les miniatures du Livre d'heures de Charles d'Angoulême, des Très riches heures du duc de Berry, et même sur un vitrail de la cathédrale de Chartres. Au tympan de la cathédrale d'Autun, l'archivolte des travaux des mois montre octobre qui sort ses petits porcs et secoue un chêne pour faire tomber les glands [8].

Les forestiers, qui étaient chargés de la surveillance des forêts, avaient un rôle important et précisément réglementé : les moines de l'abbaye de la Ferté, près de Givry, avaient donné l'office de forestier à des conditions précises : prendre le bois vif, mais pas le vendre ; et ne pas faire entrer les porcs quand il y a des glands dans le bois avant que les porcs des moines y soient entrés [9].

LA PESTE NOIRE

La Peste noire, qui dévasta l'Europe entre 1347 et 1352 fut l'évènement majeur du XIV^e siècle (son agent étiologique, *Yersinia pestis*, a été authentifié récemment dans les dents d'un enfant et de deux adultes enterrés à Montpellier lors de l'épidémie [10]). Le registre paroissial de Givry, tenu depuis 1334 par le vicaire, comporte une liste des décès et des mariages qui constitue un témoignage unique de l'épidémie de 1348. Alors que le nombre annuel de décès n'avait pas dépassé 42 en 1347, on constate l'année suivante, à partir du mois d'août, une augmentation quotidienne des décès qui vont culminer au mois de septembre (passant de 110 à 302) ; en octobre, ils diminuent (168), et sont de 35 au 19 novembre (après cette date, il n'y a plus d'inscriptions dans le registre : il est probable que le vicaire a été, à son tour, victime de l'épidémie). Depuis le début d'août, 615 personnes ont succombé, peut-être autant que dans les vingt années précédentes [11].

AUTRES MAISONS-DIEU DU DIOCÈSE

À trois lieues de Givry, la Maison-Dieu de Saint-Eloi à Chalon accueille les pèlerins, les pauvres, les malades, les infirmes, et les femmes en couches (ces dernières bénéficient, comme dans la plupart des établissements, de chambres particulières). Un médecin et un chirurgien y exercent. Le recteur jure de visiter, conforter, et « traiter bénignement et humainement » les pauvres malades. Une veuve promet de rester à l'hôpital pour y nourrir les enfants trouvés. Robert de Decize, évêque de Chalon, dote par son testament quarante filles qui, une fois mariées, si elles ont une maison à elles, seront tenues de loger un pauvre pendant un an [12].

Dans le diocèse d'Autun, au quatorzième siècle, on recensait une quarantaine de Maisons-Dieu. Occasionnellement, leur fondation entraîna des difficultés avec le curé de la paroisse : ainsi, un arbitrage dû prononcer que le clocher de la chapelle de la Maison-Dieu de la Varenne, à Igornay, n'aurait qu'une seule cloche, mais que les offrandes déposées dans la chapelle par les pèlerins et les voyageurs seraient propres au recteur de la Maison-Dieu pour sa subsistance et celle des pauvres hospitalisés [13].

LES HÔTELS-DIEU DE BEAUNE ET TONNERRE

Hôtel-Dieu de Beaune

Chancelier enrichi par son maître le duc Philippe de Bourgogne, Nicolas Rolin, avec son épouse Guigone de Salins, firent construire et dotèrent un hôpital pour les pauvres malades, à Beaune où la misère était profonde (seulement 6 % des feux étaient solvables) [14].

Construit en huit ans, l'Hôtel-Dieu fut achevé en 1451. Fondé sur un revenu annuel de la grande saline de Salins, et des dons nombreux (notamment de vignes, qui dégagent encore actuellement des bénéfices pour les Hospices de Beaune), l'Hôtel-Dieu recevait une dotation notable.

Rolin ordonna que, chaque jour, fût distribué aux pauvres, à perpétuité, à huit heures du matin, du pain blanc (ainsi qu'aux voyageurs). Les malades hospitalisés des deux sexes devaient être reçus, alimentés, et soignés jusqu'à ce qu'ils soient revenus à la santé.

Bâtiment superbe (et bien conservé), l'Hôtel-Dieu fut ouvert avec six sœurs venues de Flandres. Une « lithière » amenait les malades de la ville à l'hôpital. La « grande chambre », qui mesurait 72 m de long et 14 de large, comportait 31 couches recevant deux malades chacune. La chapelle, en continuité avec la grande chambre, en marbre, s'ouvrait sur le Jugement dernier peint par Rogier van der Weyden.

L'infirmierie des pauvres malades en danger de mort offrait douze lits. On plaçait dans cette salle un « eschauffeur » sur la table (grand coffre d'étain rempli d'eau bouillante).

Si la grande salle était destinée aux pauvres, les hôtes de la bourgeoisie et de la noblesse disposaient de chambres richement meublées à la galerie supérieure.

« L'apothécarerie » contenait « ciroptz, tyriacle » (thériaque), confitures, et miel. À la galerie supérieure, l'estude (ou petite librairie) renfermait une centaine de volumes, dont des traités de médecine d'Avicenne et des livres d'heures enluminés.

Les sœurs, reçues de 18 (voire 14) ans à 30 ans, étaient vêtues de drap gris commun et fort, et portaient sur la tête une coiffe (hennin).

Hôtel-Dieu de Tonnerre

Marguerite de Bourgogne, veuve du frère de Louis IX, et héritière du comté de Bourgogne, fonda au XIII^e siècle, à Tonnerre, l'Hôtel-Dieu Notre Dame des Fontenilles, dirigé par un « maître de l'hôpital », avec douze religieuses pour le service des malades.

Elle voulut que l'Hôtel-Dieu appliquât les sept œuvres corporelles de miséricorde, à savoir : nourrir ceux qui ont faim ; donner à boire à ceux qui ont soif ; vêtir ceux qui sont nus ; recevoir les pèlerins ; assister les malades ; consoler les prisonniers ; et ensevelir les morts. Bien conservée, la grande salle de l'Hôtel-Dieu est longue d'une centaine de mètres, avec une largeur d'une vingtaine de mètres ; le plafond est lambrissé sous la voûte. La salle pouvait contenir jusqu'à 80 malades (si l'on mettait deux personnes par lit). L'église, dans le prolongement de la salle, permettait aux malades de participer à la messe [15].

L'HÔTEL-DIEU, ET LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS DU DIOCÈSE DE PARIS

La ville de Paris compte une population estimée à 200 000 habitants avant la Peste noire. Les autres grandes villes que sont Lyon ou Marseille ont une population dix fois moindre. C'est évidemment dans le diocèse de Paris que l'on trouve le plus grand nombre de lieux d'assistance et d'hospitalité.

L'HÔTEL-DIEU DE PARIS

L'Hôtel-Dieu est définitivement fixé près de la cathédrale Notre-Dame et la Seine vers 1230, et se développe sous le règne de Louis IX. Hommes, femmes, enfants y sont admis, quel que soit leur âge et leur nationalité (des prêtres sont versés dans la connaissance des « langues estranges »). L'Hôtel-Dieu est alors sous la dépendance de l'évêque du diocèse, et du chapitre des chanoines qui est dépositaire des fonds, et maître absolu du personnel [16].

Ce personnel se compose de 5 à 10 frères, 3 à 5 chapelains, et 4 clercs pour les servir. Il comporte surtout 40 sœurs, 30 filles-blanches (débutant entre 12 et 20 ans, après plusieurs années elles recevaient le voile, et prononçaient leurs vœux, de 18 à 25 ans). Dans tous les établissements, la « rasure » des cheveux était la règle : celle des frères était faite trois doigts au-dessus des oreilles ; quant aux sœurs, « elles ne nourrissent nuls cheveux » et sont tondues chaque mois [17]. À l'Hôtel-Dieu comme enfants de

chœur depuis l'âge de 7 ans, les frères recevaient l'habit de religion entre 18 et 25 ans. Il y avait aussi 16 valets ou domestiques (dont le portier, le fossoyeur, le cordonnier, deux boulangers, deux cuisiniers).

Les tâches du personnel, levé à 5 heures, sont lourdes. Les lavandières lavent 800 draps par semaine (à l'époque des grandes eaux, la Seine devenait dangereuse et il fallait alors payer un batelier qui, un croc à la main, se tenait prêt à repêcher les draps – ou les religieuses – qui s'en iraient à vau-l'eau).

Le nombre d'hospitalisés était d'une centaine (mais parfois beaucoup plus élevé) ; jusqu'à trois personnes (voire plus) étaient couchées dans un même lit (toutefois, ce sont surtout les pèlerins, les voyageurs, et les malheureux qui étaient ainsi hébergés). La propreté, rigoureuse, nécessitait l'achat de 1 300 balais par an. La prieuse qui dirigeait la lingerie achetait jusqu'à 100 draps en une fois. Quatre sœurs ne cessaient de coudre, recoudre, et réparer « draps de lit, taves d'oreillés, œuvre-chefz, coutilz, et couvertures ».

En dehors du carême, les malades font maigre trois jours par semaine, et mangent de la viande les autres jours. Le mouton fait le fond de tous les repas, le bœuf étant plus rarement servi. Veau ou agneau ne sont consommés qu'à certains jours de fête. Le poisson d'eau douce, les harengs caqués ou saurs sont servis les jours maigres. Chaque malade n'avait toutefois qu'une « ration d'enfant de chœur ».

Le personnel médical se limite à deux chirurgiens jurés du roi qui visitent les malades. Le cuisinier de l'Hôtel-Dieu est payé plus cher que le médecin, et le chirurgien comme le vidangeur. La « ventrière » (sage-femme) a l'art d'aider les femmes qui enfantent, sans que l'enfant soit en péril. Les « fantastiques » et « frénétiques », en l'absence d'établissement spécialisé, étaient placés dans des couches closes, ou sur un lit ordinaire avec des liens solides.

Pendant tout le Moyen Âge, c'est chez les épiciers que l'Hôtel-Dieu se fournit en drogues (une pharmacie est établie dans l'hôpital seulement en 1495).

Les malades convalescents peuvent quitter l'hôpital, ou y rester encore une huitaine de jours après leur guérison s'ils le désirent (c'est un principe appliqué dans la plupart des établissements).

La fosse aux pauvres était creusée en début d'année pour recevoir les cadavres de l'Hôtel-Dieu ; la mortalité culmina en 1438, avec 5 000 décès. Tous les testaments parisiens comportaient un article en faveur de l'Hôtel-Dieu, témoignage de l'attachement de la population parisienne à cet établissement.

AUTRES HÔPITAUX DE PARIS

Le nombre des hôpitaux de l'évêché de Paris reste relativement imprécis, car beaucoup des établissements ont disparu sans laisser de traces.

Plusieurs des principaux hôpitaux avaient une spécificité qui les distinguait [18].

Ainsi, l'hôpital de la Trinité, hors la porte Saint-Denis, abritait les pèlerins qui, le soir, trouvaient fermées les portes de la ville. L'hôpital Saint-Jacques aux pèlerins logeait chaque nuit une cinquantaine de pèlerins se rendant à Compostelle (ou au Mont Saint-Michel). L'hôpital de Saint-Julien des ménétriers était entretenu par les jongleurs qui réclamaient, à toutes les noces auxquelles ils assistaient, l'aumône Saint-Julien. La Maison-Dieu Sainte-Catherine se plaçait en première ligne de l'hospitalité de nuit, mais des malades y trouvaient place aussi. Une particularité de cet établissement était que les religieuses étaient chargées d'ensevelir et d'inhumér les « corps morts trouvés dans les rues, ou décédés dans les prisons », et aussi les noyés qui leur étaient amenés des « basses geôles du Chatelet ». On envisagera plus loin les hôpitaux parisiens du règne de Louis IX.

LES MAISONS-DIEU DU DIOCÈSE DE PARIS

C'est surtout dans le courant du XIII^e siècle qu'ont été établis les statuts des Maisons-Dieu soumis à l'approbation de l'évêque du diocèse de Paris [17, 19]. La mission du personnel d'une Maison-Dieu est de loger et nourrir les pèlerins et passants, et de recueillir et soigner les malades. Les femmes en couches bénéficiaient d'une pièce particulière dans la plupart des Maisons-Dieu, avec une cheminée et trois ou quatre lits, une lucarne pour donner jour, des baignoires (« cuves à baigner les femmes »), et de petits bassins pour les nouveaux-nés et des berceaux. Les accouchées pouvaient rester hospitalisées jusqu'à leur complet rétablissement (en général, trois semaines).

Le maître de la maison est généralement un prêtre dont les fonctions sont établies par l'évêque. Il a droit à l'obéissance des frères et des sœurs. Les « donnés » se livrent avec leurs biens (dont ils conservent l'usufruit), et sont entretenus aux frais de la maison. Frères et sœurs peuvent se retirer, et même se marier, en continuant à vivre dans la maison. Les sœurs s'occupent du soin des pauvres, et les frères laissent travailler à l'exploitation rurale. Les revenus proviennent de la culture des terres et de l'élevage.

Pour la plupart, les Maisons-Dieu sont situées dans les villages. Elles ont l'aspect d'une ferme qui ne diffère guère des maisons importantes du village. Nommé visiteur des Maisons-Dieu et léproseries, Jean de Villescoublain visita, en six mois, 66 des « lieux pitoyables » du diocèse de Paris [18]. Sur 26 Maisons-Dieu, un tiers était pourvu d'une chapelle (généralement de proportions modestes, pour ne pas porter ombrage à la paroisse, comme on l'a vu plus haut). Les offices étaient destinés aux hôtes et aux habitants de la Maison-Dieu.

La cour d'une Maison-Dieu est peuplée de volailles (poules, canards, oies, pigeons). On y voit, sous un abri, des chariots à quatre roues, des tombereaux, des charrues. Les écuries sont occupées par deux ou trois chevaux, et des ânes. Il y a une étable pour les vaches (jusqu'à une dizaine), et une bergerie pour les moutons (plusieurs dizaines parfois). Ressource importante entre toutes, les porcs sont constamment présents. Outre sa viande et le lait des brebis, le mouton fournit la laine qui protège du froid et de l'humidité, ainsi que le suif des chandelles et le cuir.

Le chanvre et le lin sont tissés pour faire des couettes, des draps, des couvertures, des coussins. Les meubles de bois sont grossiers, mais durables ; la vaisselle est en bois ou en terre cuite, parfois en étain.

LOUIS IX, LA JUSTICE, ET LES HÔPITAUX

La personnalité emblématique de Louis IX a dominé le *xiii*^e siècle, et le Moyen Âge [20]. Il est le premier roi de France qui parle en français (de Paris). Sa biographie a été écrite par Joinville, qui le côtoya [21]. Le roi est beau. Sa parole est simple, il est joyeux et gourmand, il plaisante et rit, il a du tempérament et des besoins charnels. C'est souvent sous un chêne qu'il rend la justice, en préservant le droit des pauvres. Il enseigne à son fils que « si un pauvre a querelle contre un riche, il faut soutenir le pauvre plus que le riche jusqu'à ce que la vérité soit établie » : remarquable exemple d'assistance juridique pour les pauvres. Il fait prévaloir la compétence pour gouverner le pays : « Beau fils, je te prie que tu te fasses aimer du peuple de ton royaume ; car j'aimerais mieux qu'un Écossais vînt d'Écosse et gouvernât le peuple du royaume bien et loyalement que si tu le gouvernais mal aux yeux de tous ».

Enguerran IV, seigneur de Coucy, avait fait pendre en 1257 trois jeunes gens qui avaient été pris par ses forestiers à chasser des lapins dans ses bois [20-22]. Louis IX fit arrêter Enguerran par des valets, et emprisonner au Louvre ; il ne fut libéré qu'au prix d'une lourde amende qui servit notamment à l'achat d'un emplacement au bord de l'Oise, pour y construire un Hôtel-Dieu. Cet Hôtel-Dieu de Pontoise avait un personnel qui comptait au plus sept frères et treize sœurs (la tendance générale était d'accorder aux femmes un rôle prédominant dans l'organisation hospitalière, car on avait reconnu leur supériorité dans le soin des malades). Elles pansaient les plaies avec cette délicatesse de main dont les femmes ont le secret, mais il arrivait que les femmes trop jeunes et trop belles ne puissent être reçues comme sœurs [23]. Outre les malades, les passants et voyageurs y trouvaient asile (à la fin du *xiv*^e siècle, on évaluait à une quarantaine le nombre de personnes assistées chaque jour). Les infirmes tels que boiteux ou aveugles en étaient exclus, afin de ne pas transformer l'hôpital en hospice [24].

Des inondations ayant ruiné la Maison-Dieu de Vernon, Louis IX fit construire une nouvelle Maison-Dieu qui reflétait étroitement celle de Pontoise. Réservée aux femmes, elle était dirigée par une dame et gouverneresse, appelée prieuse, élue par les sœurs [25, 17]. Quand la Maison-Dieu de Compiègne fut construite, le roi et son gendre y portèrent et mirent dans son lit le premier pauvre malade [20].

Louis IX fonda aussi et exempta d'impôts l'hôpital des Quinze-Vingts (*XV^{xx}*) pour les aveugles. Cet hôpital était destiné à accueillir 300 (15 × 20) pauvres ainsi répartis : 152 aveugles ; 60 voyants (pour les conduire) ; et 88 femmes voyantes ou aveugles [26].

L'institution des Filles-Dieu à Paris remonte au début du XIII^e siècle, lorsque furent converties de nombreuses femmes de mauvaise vie ayant promis d'observer la continence jusqu'à ce qu'elles trouvent à se marier. Louis IX développa cet établissement, et leur nombre atteignit 260. Un inventaire mentionne des livres de chant mis à la disposition des religieuses de chœur (« cantatrices »). Décimées par la Peste noire, les Filles-Dieu durent, lors de la guerre de Cent Ans, abandonner leur maison. Elles furent alors accueillies à l'hôpital Imbert de Lyons où elles s'étaient engagées à entretenir douze lits pour héberger les pauvres passants pendant une nuit, et à leur fournir du pain et une pitance de légumes. Une coutume leur incombait : elles « baillaient le dernier morceau » aux condamnés à mort qui devaient être exécutés au gibet de Montfaucon ; on leur donnait, dans la cour de la maison, la croix à baiser, puis un coup de vin et un morceau de pain béni. Les condamnés reprenaient ensuite le chemin vers leur destin funeste pendant que la communauté priait à l'intention de ceux qui allaient mourir [18].

Louis IX fut canonisé en 1297, 27 ans après sa mort, devenant « Saint Louis ».

LA DOMERIE D'AUBRAC, ENTRE LE PUY ET CONQUES

Le guide à l'usage des pèlerins français qui vont à Compostelle, attribué à Aymery Picaud [27] au XIII^e siècle, mentionne quatre routes qui se réunissent en Espagne à Puente la Reina : l'une part de Saint-Gilles ; une autre de Tours ; une autre de Vézelay ; et l'autre de Notre-Dame du Puy.

Foyer religieux ancien, la ville du Puy devint rapidement un lieu de pèlerinage très fréquenté. Gotiscalc (Godescalc), son évêque, aurait été le premier pèlerin français à Compostelle, au milieu du X^e siècle [28]. L'hôpital des pauvres de Notre-Dame du Puy était à proximité immédiate de la cathédrale, et la chapelle du Saint-Esprit à côté de la salle des malades [29]. Un chapiteau du XII^e siècle, dédié à la Charité, figure les soins aux malades. On vend au Puy des enseignes de pèlerinage à l'effigie de Notre-Dame ; en plomb, représentant la Vierge, elles étaient cousues par les pèlerins sur leur manteau ou leur chapeau (des enseignes du même type étaient vendues aux pèlerins du Mont Saint-Michel).

Les pèlerins allant à Compostelle quittaient Le Puy par la rue Saint-Jacques, et gagnaient par étapes Saint-Privat, Saugues (qui était un point de rencontre des pèlerins venant d'Auvergne), le domaine du Sauvage, Aumont, Nasbinals, et Aubrac. Aubrac était le lieu d'une fondation augustinienne construite dans la première moitié du XII^e siècle. Selon la tradition, elle avait été créée par Adalard, un vicomte de Flandre qui, se rendant à Saint-Jacques de Compostelle, avait été attaqué par des malfaiteurs. Croyant perdre la vie, il fit vœu d'édifier à cet endroit un établissement (dont le statut est le plus ancien des statuts d'Hôtel-Dieu, 1162), appelé *domerie* parce que le chef de la communauté canoniale, élu par ses frères, portait le titre de *dom* (par corruption de *dominus*, maître). Les catégories du personnel à Aubrac comportaient les donats, les frères (lais ou clercs), les sœurs

(équivalentes des frères lais), les chevaliers (qui protégeaient voyageurs et pèlerins), et les prêtres. Un établissement avec des règles identiques fut également construit à Roncevaux. Ces deux établissements étaient les lieux les plus élevés des routes de pèlerinage pour Compostelle (Aubrac est à 1 310 m d'altitude, avec un enneigement durable ; le col de Roncevaux à 1 060 m) [30].

Dans le brouillard et la nuit, la cloche d'Aubrac sonnait sans discontinuer (elle portait l'inscription *errantes revoca* – rappelle ceux qui sont égarés – dans ce « lieu d'horreur et de vastes solitudes, effrayant, couvert de forêts, ténébreux et inhabitable » [31]. Quand Chateaubriand décrivit l'hôpital d'Aubrac, il conclut que « les pèlerinages étaient fort utiles ; ce principe religieux, qui attirait les hommes hors de leurs foyers, servait puissamment au progrès de la civilisation et des lumières (...). Il n'y avait point de pèlerin qui ne revînt dans son village avec quelque préjugé de moins et quelque idée de plus » [32].

D'Aubrac le chemin de Compostelle dévale par Saint-Chély d'Aubrac, Saint-Côme d'Olt, Espalion, Estaing, jusqu'à Conques où avaient été recueillies les reliques de Sainte-Foy. Le tympan de l'église est une des œuvres les plus remarquables de la sculpture romane. Sa verve décline 124 personnages qui récapitulent l'humanité médiévale, de la sainteté à l'enfer. La présence d'une sirène à deux queues (que l'on retrouve sur un chapiteau de l'église proche de Bessuejols) met en garde contre la luxure [33]. La statue-relique de Sainte-Foy, revêtue d'or et « criblée de cabochons semble sortir de la nuit barbare (...), et son masque convainc mal de la maladresse des artisans qui l'exécutèrent, (...), atteignant le réalisme surnaturel » [34].

ENFANTS EXPOSÉS, TROUVÉS, ABANDONNÉS

Le taux de mortalité des enfants au Moyen Âge n'est pas connu, mais la proportion de squelettes d'enfants dans les cimetières témoigne d'un taux élevé de mortalité infantile [1].

Beaucoup d'enfants nouveau-nés, « gectez » ou « gettés » (jetés) [35], plus souvent appelés « enfants exposés » ou « enfants trouvés » étaient souvent abandonnés aux porches des églises où ils pouvaient être rapidement recueillis. Il y avait, à Tours et à Angers, des vasques pour les déposer ; à Chartres, ils étaient déposés à l'Aumône Notre-Dame.

Les enfants abandonnés étaient en majorité des filles : 54 % de 222 enfants à Montpellier [36], 54 % également de 319 à Chartres [35]. Le sex-ratio, constamment favorable aux garçons, a fait suspecter un infanticide des filles [37].

Guy (frère Guy) fonda, au douzième siècle, un établissement du Saint-Esprit, à Montpellier, pour y accueillir les enfants exposés, les pauvres, et les malades. Le pape Innocent III fit élever à Rome, en 1204, un asile au bord du Tibre, pour les enfants abandonnés, auquel il appela Guy à qui il accorda l'église romaine de Santa Maria in Saxia [38, 39]. D'autres maisons de l'ordre du Saint-Esprit furent créées en

France, notamment à Marseille et à Paris (hôpital du Saint-Esprit en Grève, 1362), où étaient recueillis les enfants abandonnés, de naissance légitime ou orphelins de père et de mère, âgés de moins de neuf ans. Il y en avait aussi dans de plus petites villes, comme Bergerac ou Troyes. On en comptait onze en Bourgogne.

SOINS MÉDICAUX ET TRAITEMENTS

Si la charité permet, au Moyen Âge, la création de nombreux lieux d'assistance et d'hospitalité qui perdurèrent jusqu'à notre époque, la carence de soins spécifiques fut longue.

L'école de médecine de Salerne avait développé la saignée, qui fut très largement pratiquée au Moyen Âge. Le rituel en était bien établi, en particulier dans les monastères de femmes et d'hommes : pratiquée systématiquement quatre à cinq fois par an, de préférence entre le 25 mars et le 26 mai, elle était suivie de trois jours de repos (avec le droit à la viande et au vin) [40].

Les traitements médicaux étaient limités mais, par exemple, à l'Hôtel-Dieu de Laon, au XIII^e siècle, on traitait les toux laryngées avec une préparation à base de lierre (contenant de la saponine), ou avec le pas d'âne, anti-spasmodique. L'opium et la jusquiame étaient utilisés contre les douleurs de rein et de vessie (colique néphrétique) [41-44]. Ce n'est qu'au siècle suivant que les progrès chirurgicaux se développèrent, notamment grâce à Ambroise Paré qui promut la ligature des artères.

PÉRENNITÉ DE L'ASSISTANCE ET DE L'HOSPITALITÉ DU MOYEN ÂGE À NOS JOURS

Des plus modestes Maisons-Dieu de village aux plus grands Hôtels-Dieu des villes, les pauvres, les voyageurs, et les malades ont trouvé un toit pour se protéger des éléments, un lit pour dormir, et des soins dont l'efficacité a progressé au fil des siècles.

Le personnel de tous ces établissements a été guidé d'abord par la charité [45]. La place des femmes, beaucoup plus nombreuses, était dominante dans les soins, et la supériorité de leur « délicatesse de mains » reconnue. Aujourd'hui encore, la prééminence des femmes dans les hôpitaux (infirmières, aides-soignantes) reste majeure.

L'assistance et l'hospitalité – termes issus du Moyen Âge – font actuellement l'objet de controverses sociétales à l'échelle mondiale.

Remerciements : l'auteur remercie Chantal Silarakis et Marie-Christine Thévenet pour leur contribution à la documentation bibliographique.

RÉFÉRENCES

- [1] Mollat M. Les pauvres au Moyen Âge. Bruxelles, Éditions Complexe, 2006.
- [2] Gonthier N. Lyon et ses pauvres au Moyen-Age, Lyon, L’Hermes, 1978.
- [3] Oursel R. Routes romanes 3. La garde de Dieu. La Pierre-qui-vire. Zodiaque;1986.
- [4] Besnard P. L’église de la Maison-Dieu de Givry. Bull Archéol Com Trav Hist Sci 1920;2:201-07.
- [5] Lex L. Notice historique sur la ville de Givry et ses hameaux, Chalon-Sur-Saône, Adam L, 1892.
- [6] Trémeau-Böhm MA, Trémeau AJ. Givry au fil du temps, Mâcon, L’Exprimeur, 2008.
- [7] Pastoureau M. Le cochon, Gallimard, 2013.
- [8] Grivot D. La sculpture du xii^e siècle de la cathédrale d’Autun, Colmar, SAEP Colmar-Ingelstein, 1976.
- [9] Duby G. L’économie rurale et la vie des campagnes dans l’Occident médiéval. Tome 2. Paris, Aubier, 1962.
- [10] Raoult D, Aboudharam G, Crubezy E, Larrouy G, Ludes B, Drancourt M. Molecular identification by “suicide PCR” of *Yersinia pestis* as the agent of medieval black death. PNAS 2000; 97:12800-3.
- [11] Gras P. Le registre paroissial de Givry (1334-1357) et la peste noire en Bourgogne. Bibl Ecoles Chartes 1939;100:295-308.
- [12] Batault H. Notice historique sur les hôpitaux de Chalon-sur-Saône. Chalon-sur-Saône, L. Marceau, 1884.
- [13] de Charmasse A. Note sur la chapelle et la Maison-Dieu de la Varenne d’Igornay. Mem Soc Eduenne 1872;28:369-78.
- [14] Bavard E. L’Hotel-Dieu de Beaune. Beaune, Batault-Morot, 1881.
- [15] Villetard M. Petite histoire de l’Hotel-Dieu de Tonnerre. Rev Prat 2008;58:110-3.
- [16] Coyecque E. L’Hotel-Dieu de Paris au Moyen-Age, Paris, Champion H, 1891.
- [17] Le Grand L. Statuts d’Hotels-Dieu et de léproseries, Paris, Picard et fils, 1901.
- [18] Le Grand L. Les Maisons-Dieu et léproseries du diocèse de Paris au milieu du xiv^e siècle. Mem Soc Hist Paris 1897;24:61-362.
- [19] Le Grand L. Les Maisons-Dieu et léproseries du diocèse de Paris au milieu du xiv^e siècle. Mem Soc Hist Paris 1898;25:47-178..
- [20] Le Goff J. Saint Louis. Paris, Folio Histoire, Gallimard, 2015.
- [21] Joinville. Vie de Saint-Louis. Lettres Gothiques, Paris, Garnier, 2017.
- [22] Faral E. Le procès d’Enguerran IV de Couci. Rev Hist Dr Fr Etr 1948;25:213-58.
- [23] Le Grand L. Les Maisons-Dieu. Leur régime intérieur au Moyen Âge. Rev Questions Hist 1898;19:99-147.
- [24] Le Grand L. La règle de l’Hotel-Dieu de Pontoise. Mem Soc Hist Paris 1891;17:95-144.
- [25] Candille M. Les statuts de la maison-Dieu de Vernon. Bull Soc Hist Hop 1970;24:11-33.
- [26] Le Grand L. Les Quinze-Vingts depuis leur fondation. Paris, 1887.
- [27] Vielliard J. Le guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle. Mâcon, Protat Frères, 1963.
- [28] Laurenson-Rosaz C. Gotiscalc, évêque du Puy (928-962). In: Vie de l’Église. Paris, Picard, 2004.
- [29] Anonyme. Dix siècles d’activités hospitalières au Puy en Velay, Cah Haute-Loire, Musée Crozatier, 1997.

- [30] Jugnot G. Deux fondations Augustiniennes en faveur des pèlerins : Aubrac et Roncevaux. *Cah Fanjeaux* 1978;13:321-41.
- [31] Advielle V. Notice sur l'hospice d'Aubrac en Rouergue, Bruges, Davelny, 1874.
- [32] Chateaubriand FR. *Le génie du christianisme*. Paris, Furne, 1832.
- [33] Gaillard D, Gauthier MMS, Balsan L, Dom Surchamp A. *Rouergue Roman*. La Pierre-qui-vire, Zodiaque, 1963.
- [34] Malraux A. *Le musée imaginaire de la sculpture mondiale*. Le monde chrétien. Paris, NRF, 1954.
- [35] Billot C. Les enfants abandonnés à Chartres à la fin du Moyen Age. *Ann Demogr Hist* 1975; 167-86.
- [36] Otis-Cour L. Les « pauvres enfants exposés » à Montpellier aux xiv^e et xv^e siècles. *Ann Midi* 1993;105:309-27.
- [37] Demurger A. *L'occident médiéval xiii^e-xv^e siècle*. Paris, Hachette, 1995.
- [38] Remacle BB. *Des hospices d'enfants trouvés, en Europe, et particulièrement en France*. Paris, Treuttel et Wurtz, 1838.
- [39] Lazard S. L'Ospedale di Santo Spirito à Rome : vers une spécialisation des lieux d'accueil ? In: Presses Universitaires Blaise Pascal, ed. In : Montando A. *Lieux d'hospitalité : hospices, hôpital, hostellerie*. Clermont-Ferrand, Presses Universitaires, 2001.
- [40] Gougoud L. La pratique de la phlébotomie dans les cloîtres. *Arch Fr Mon (Revue Mabillon)* 1924;14:1-13.
- [41] Merlette B, Vial F, Rullière R. Le Marcellus de Laon. *Hist Sci Med* 1980;14:51-60.
- [42] Vial F, Merlette B, Roussel C, Rullière R. Les livres médicaux de la bibliothèque de Laon. *Hist Sci Med* 1979;13:383-93.
- [43] Vial F, Merlette B, Paris R, Roussel C, Rullière R. Les recettes retenues par les Laonnois : observations médicales. *Hist Sci Med* 1980;14:61-70.
- [44] Saint-Denis A. Soins du corps et médecine contre la souffrance à l'Hôtel-Dieu de Laon au xiii^e siècle. *Médiévales* 1985;8:33-42.
- [45] Imbert J. *Histoire des hôpitaux en France*. Toulouse, Privat, 1982.